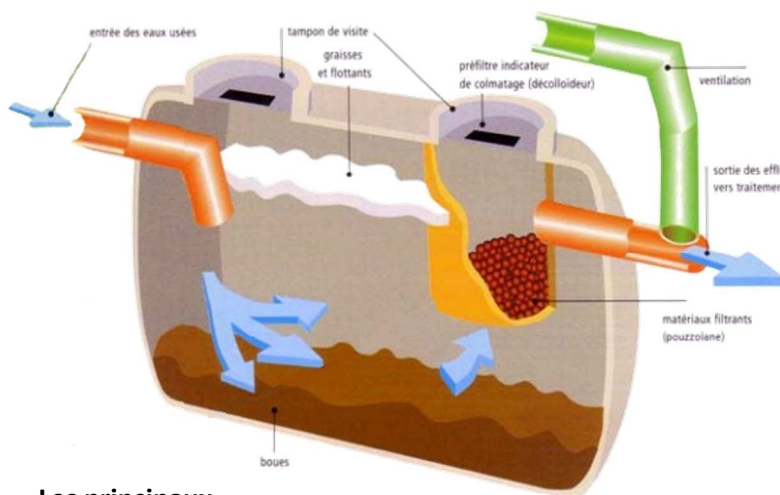


Fosse Toutes Eaux et Préfiltre

Principe de fonctionnement



La **fosse toutes eaux** est une cuve qui reçoit l'ensemble des eaux usées brutes, c'est-à-dire les eaux vannes (toilettes) et les eaux ménagères (cuisine, salle de bain, buanderie). Son rôle est de retenir les matières solides et les déchets flottants mais aussi de liquéfier les matières polluantes. Elle est équipée d'une ventilation assurant l'évacuation des gaz de fermentation.

Le **préfiltre** piège les matières solides non retenues par la fosse. Il est constitué de matériaux filtrants (pouzzolane, matériaux plastique ou autres). Souvent intégré à la fosse, il est parfois indépendant et placé entre la fosse et le système de traitement. Il n'a pas de fonction épuratoire.

Les principaux préfiltres :



Biorock



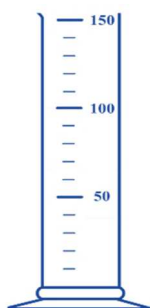
PremierTech

Entretien

	Quoi faire ?	Quand ?	Par qui ?
	Contrôle visuel : fosse, préfiltre, état des tampons de visite	Tous les 3 mois	Usager
	Nettoyage du préfiltre (filet, cassette...) (retrait du préfiltre et nettoyage au jet d'eau)	Tous les 6 mois	Usager
	Mesure de boue dans la fosse*	Tous les 6 mois	Usager
	Vidange*	Tous les 4 ans environs (50 % du volume)	Vidangeur agréé
	Si préfiltre à pouzzolane : ⇒ Renouvellement de la pouzzolane	Tous les 4 ans environs (en même temps que la fosse)	Usager
	Curage des canalisations	En cas de besoin	Vidangeur

* Voir au dos les consignes particulières de mise en oeuvre

Mesure de boue



La mesure de boue sera réalisée par le SPANC dans le cadre des contrôles de bon fonctionnement et d'entretien.

Cependant, leur fréquence ne permet pas d'assurer un suivi suffisant de la filière.

Vous pouvez estimer vous-même la hauteur de boue en utilisant une tige de 2m qu'il faut implanter verticalement dans l'ouvrage pour déterminer la hauteur de boue dans l'ouvrage par rapport à la hauteur totale d'eau.

La hauteur de boue ne doit pas dépasser 50 % du volume utile.

Réalisation de la vidange

La vidange doit être réalisée par une entreprise agréée. La liste des vidangeurs est disponible sur le site de la préfecture. N'hésitez pas à vous adresser à la CCRC pour bénéficier des commandes groupées.

Afin de faciliter le redémarrage de la fosse, il est souhaitable de laisser quelques centimètres de boues résiduelles au fond de la fosse.

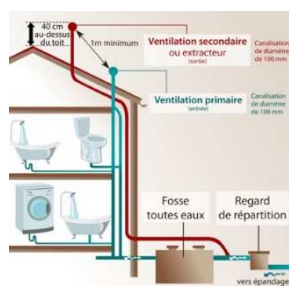
Il est important de remplir immédiatement la fosse après vidange afin d'éviter toute déformation ou remontée de la fosse.

Conserver les justificatifs de vidanges qui peuvent vous être demandés par le SPANC dans le cadre des contrôles de bon fonctionnement et d'entretien.

N'hésitez pas à vous adresser à la CCRC pour bénéficier des commandes groupées.



Ventilation



Le dispositif de ventilation est indispensable au bon fonctionnement du système d'assainissement. Il assure l'évacuation des gaz de fermentation produits lors du traitement primaire des eaux dans la fosse. Ainsi il permet d'une part d'éviter les nuances olfactives et d'autre part, de protéger la fosse de la corrosion.

La ventilation se décompose en deux parties distinctes. Soient :

- La **ventilation primaire** qui assure la décompression des toilettes, lavabos, évier, ... et permet la circulation de l'air.
- La **ventilation secondaire** qui est quant à elle responsable de l'évacuation des gaz de fermentation.

Si des odeurs sont présentes à l'intérieur de la maison :

- S'assurer que tous les siphons ménagers des éviers, lavabos et lave-linge sont bien chargés d'eau, et le cas échéant, les réalimenter en laissant couler un fil d'eau pendant quelques minutes ;
- Les odeurs perçues dans le local des toilettes sont souvent dues à l'absence ou à une mauvaise ventilation primaire (légende 1 sur le schéma page 3). Elle est primordiale car elle permet d'éviter l'aspiration de la garde d'eau du siphon et d'évacuer en permanence l'air comprimé dans le tuyau de chute au moment où la chasse d'eau est actionnée.

Si des odeurs sont présentes à l'extérieur de l'habitation :

- S'assurer tout d'abord que la fosse et les regards (de collecte et de traitement) soient bien fermés hermétiquement ;
- Vérifier que l'extracteur de la ventilation secondaire (légende 2 sur le schéma page 3) dépasse du faitage de votre toit ;
- Même en présence de ventilation, la perception de gaz est toujours possible en présence de vents rabattants et/ou par temps orageux.